CORPS LÉGISLATIF.

Cee
FRC
4184

CONSEIL DES ANCIENS.

Grenoble, le 4 messidor an 7 de la République faançaise, une et indivisible.

Troisième adresse des citoyens soussignés de la commune de Grenoble, département de l'Isère, aux deux Conseils formant le Corps législatif de la République française.

LÉGISLATEURS,

Votre permanence et les mesures qui en ont été et en seront la suite sauveront la République. Graces vous soient rendues; recevez l'expression de notre reconnoissance.

Dans notre première adresse, après avoir appelé votre attention sur les traîtres et les dilapidateurs en sous-ordre, nous vous avons dit: « Il existe sans doute d'autres causes de nos désastres, c'est à vous à les rechercher ». Représentans, nous fîmes alors notre devoir; vous nous

M & W 7372

avez entendus, et vous remplissez le vôtre avec courage : ainsi le peuple et vous ne font qu'un. Malheur à ceux qui ont séparé leur cause de la sienne ; ils périront.... ou, s'ils vivent, le mépris et l'ignominie les attendent.

Par notre seconde adresse, nous vous avons fait connoître l'état pénible de notre position militaire : de prompts secours ont été annoncés ; nous les attendons : que le gouvernement se hâte de former une armée des Alpes, les revers l'ont rendue nécessaire ; vous nous trouverez prêts pour en faire l'avant ou l'arrière-garde. Votre énergie, vos mesures salutaires ont centuplé nos forces : nous sommes tout à la République, c'est vous dire que nous sommes tout à vous. Ainsi, que l'ennemi de l'extérieur et ses auxiliaires de l'intérieur renoncent à leurs projets ; le Corps législatif est debout, le peuple l'est avec lui. La foudre se prépare, dirigez ses mouvemens, et ils auront vécu.

Législateurs, la force de l'opinion publique dont vous étiez environnés a préparé votre triomphe, et elle remporte elle-même une grande victoire ; mais cela ne suffit pas, il faut la rendre solide et durable. Que tous les grands coupables, quels qu'ils soient, paroissent devant les tribunaux ; qu'ils soient légalement jugés et punis suivant les lois, autrement la malveillance qui s'agite toujours feroit considérer la victoire comme le produit d'une transaction purement politique et révolutionnaire, tandis que la justice et la nécessité en ont dirigé les mouvemens.

Il importe d'ailleurs essentiellement qu'un grand exemple de sévérité nationale en impose pour toujours à ceux qui seroient tentés d'abuser de l'autorité que le peuple leur auroit confiée.

Représentans, votre sollicitude promenera ses regards sur tous les abus qui oppriment le peuple, pour les faire cesser ; et, sans rien ôter de la force et de l'action qui donnent la vie au gouvernement, vous examinerez avec lui les qualités essentielles que doivent avoir les nom-

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

breux agens qu'il emploie : autrement la corruption qui existe prendroit une consistance dangereuse qui compromettroit encore le sort de la République.

Législateurs, vous serez les premiers directeurs de l'esprit public. Pour le raviver, il importe sur-tout, en décrétant la liberté de la presse, de décréter un journal pour le peuple : sa marche doit être dirigée dans le sentier de la vertu; elle seule peut soutenir la République ; sans elle, elle périt à son berceau.

Législateurs, il vous appartient de déjouer nos ennemis, dont la richesse a, jusqu'à ce jour, été consacrée à pervertir les principes républicains. Les patriotes, moins fortunés, attendent de vous les moyens que les circonstances mettent en vos mains pour fixer invariablement la victoire. Quant à nous, la preuve de notre reconnoissance envers vous sera toute entière dans notre respect pour les lois : leur règne ne cessera pas un instant; et notre énergie républicaine fera disparaître tout autre sentiment.

Vive la République et la constitution de l'an 3!

Suivent les signatures.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Messidor an 7.

655